



Délibération du Bureau de l'Assemblée des Départements de France

Réunion du 15 avril 2014

Lors de son discours de politique générale mardi dernier devant l'Assemblée nationale, le Premier ministre a proposé, sans concertation préalable avec l'Assemblée des départements de France, la suppression des départements en 2021.

Réunis en bureau extraordinaire cet après-midi, les président-e-s ont exprimé leur stupéfaction et leur totale incompréhension face à cette annonce soudaine.

Ils s'opposent fermement à cette disparition programmée.

En effet, le travail mené depuis plus de 30 ans par les départements, leurs élus et leurs personnels, pour accompagner les familles en difficulté et la croissance des territoires, a fait de ce niveau de collectivité un acteur reconnu et irremplaçable de toutes les solidarités.

Une telle proposition, non étayée et qui n'engendrera de plus aucune réelle économie pour la dépense publique, fait peser un risque majeur sur la mise en œuvre des services publics de proximité.

La modernisation de l'organisation territoriale de notre République (collectivités et Etat) est un véritable enjeu pour notre pays. Dans un esprit d'ouverture, les départements veulent continuer à s'impliquer dans ce débat qui ne saurait se réduire à des approches simplistes de l'action publique de proximité.

Ils formuleront dans ce cadre des propositions innovantes allant dans le sens de la simplification, de la mutualisation et de l'efficacité des services publics.

Enfin, les président-e-s ont renouvelé avec force leur demande d'obtenir dans les meilleurs délais un rendez-vous spécifique avec le Premier ministre.

Flash

6

DÉCENTRALISATION